

Royan Agglo

La pratique du vélo en Royannais en questions

DÉPLACEMENTS La Fédération française des usagers de la bicyclette a lancé une grande enquête. L'Agglo invite les usagers à y répondre pour déterminer les futurs aménagements

Stéphane Durand
s.durand@sudouest.fr

Alors que le schéma cyclable est en cours de construction à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara), les techniciens et les élus veulent en savoir plus sur la pratique du vélo sur le territoire. Pour y arriver, ils s'appuient sur un questionnaire en ligne proposé par la Fédération française des usagers de la bicyclette, plus grande association cycliste de France.

Cette enquête, qui se terminera le 30 novembre, a été pensée pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien (1). « Les réponses nous serviront à alimenter les décisions d'aménagements prises dans le cadre du schéma cyclable qui sera connu, vraisemblablement, l'an prochain », indique Claude Baudin, le maire de Saint-Palais-sur-Mer et vice-président de la Cara en charge des transports et de la mobilité.

Occasionnels, sportifs ou quotidiens, tous les cyclistes sont invités à participer à cette enquête. « L'objectif est de recenser un nombre minimum d'avis de cyclistes sur les aménagements existants afin d'estimer la praticabilité et la sécurité à vélo d'une ville. La première enquête de 2017 avait permis de faire avancer la cause cyclable dans de nombreuses villes, en contribuant notamment à l'annonce, en septembre 2018, du premier plan vélo national financé », indique-t-on à la Cara.

En 2017, justement, la Ville de Royan n'avait pas été prise en compte dans l'enquête, faute de réponses suffisantes alors que Rochefort, Saintes ou La Rochelle en faisaient partie. « Le souci est qu'il n'existe pas, ici, d'association d'usagers comme à Saintes par exemple. Il manque un relais sur le terri-



Des aménagements existent déjà, notamment pour les touristes à vélo. Reste à développer l'usage quotidien de la bicyclette. PHOTO ARCHIVES ROMAN CHÉREL

toire. On joue donc ce rôle », précise Bastien Ferretti, technicien mobilité à la Cara.

La sécurité essentielle

Or, pour l'intéressé, il est essentiel d'avoir le ressenti des cyclistes sur leur pratique du vélo pour apporter des réponses précises à chaque problème. « On sait déjà que le principal souci est celui de la sécurité. Une personne ne prendra son vélo que si elle ne se sent pas en danger. » Il faut aussi distinguer les différentes pratiques.

« Il y a le touriste qui veut découvrir le territoire à vélo, la famille qui sort le dimanche et qui ne roulera que sur des pistes cyclables sécurisées et puis il y a le pratiquant quotidien qui, lui, n'hésite pas à emprunter des bandes cyclables. Là, il faut être plus à l'aise et bien maîtriser le partage de la chaussée avec les voitures », note Bastien Ferretti.

En 2017, la part de déplacements à vélo au quotidien sur le Pays Royannais n'était que de 1,7 %

contre 3 % au niveau national. La voiture, la marche et les transports en commun restent largement en tête. « Les aménagements que nous proposerons via le schéma cyclable viseront à augmenter ce pourcentage. D'où l'importance du questionnaire en ligne », insiste Claude Baudin. L'idée étant, déjà, de mieux mailler le territoire (lire ci-contre).

La pratique du cyclisme dans un cadre touristique et non quotidien est, quant à elle, en augmentation. Preuve en est le succès de la Vélo-dyssée qui longe le littoral depuis le port de Royan et l'arrivée par le bac jusqu'à Ronces-les-Bains à La Tremblade. « En cinq ans, le nombre de vélos qui emprunte cette voie est passé de 38 000 à 48 000 », renseigne Bastien Ferretti.

Pour développer, maintenant, l'usage au quotidien, les pouvoirs publics misent sur le boom des vélos électriques. Un marché qui peut convaincre de passer à la petite reine tout en faisant des éco-

DE LA PLACE AU VÉLO

Le schéma cyclable, en cours d'élaboration, prévoit « en premier lieu de créer des aménagements cyclables confortables, sécurisés et directs à l'échelle du territoire ». Il s'agit aussi « de créer des liaisons pour relier les communes périurbaines ainsi que la ville de Saujon au pôle central de l'agglomération de Royan où se concentrent les emplois, les services et les activités ». Il est vrai qu'aujourd'hui, pour relier Saujon à Royan à vélo, on risque sa vie. Plusieurs axes sont donc à l'étude dont la liaison Saujon – Médès – Royan/Saint-Georges-de-Didonne.

nomies sur l'essence. Reste que si les aménagements ne suivent pas, le basculement a peu de chances de se faire. « D'où notre schéma cyclable », conclut Claude Baudin.

(1) Le questionnaire est accessible à cette adresse : www.parlons-velo.fr.